

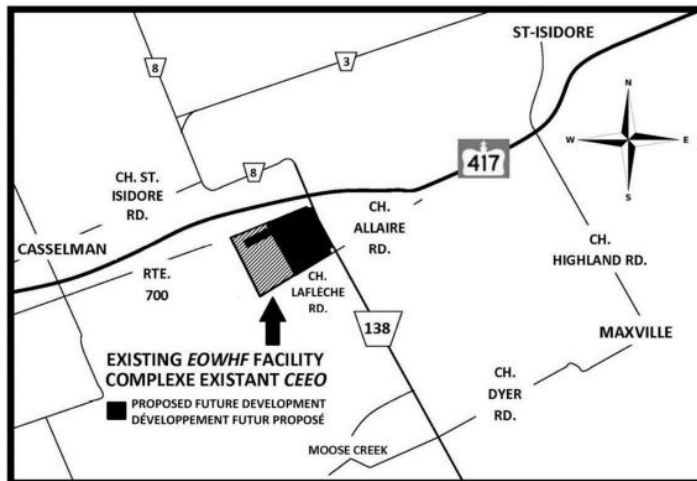
Évaluation environnementale pour le développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario

GFL Environmental Inc. (GFL) a entrepris une évaluation environnementale (ÉE) en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales pour le développement futur de l'installation de traitement des déchets de l'Est de l'Ontario (EOWHF) à Moose Creek, en Ontario.

Le développement futur comprend la construction de 15,1 millions mètres cubes supplémentaire pour augmenter la capacité du site d'enfouissement des déchets sur une période d'environ 20 ans. Le développement permettra à GFL de continuer à fournir les services essentiels pour l'élimination des déchets dans la région et de contribuer à l'économie locale. Aucune modification relative aux tonnages autorisés et aux voies d'accès au site n'est proposée.

L'EOWHF est situé dans le canton de North Stormont, à environ 5 kilomètres au nord-nord-ouest du village de Moose Creek, en Ontario, et à 5 kilomètres à l'est du village de Casselman, en Ontario. Le futur développement proposé sera situé sur des terrains qui appartiennent déjà à GFL.

L'ÉE envisage deux méthodes alternatives pour fournir la capacité d'élimination supplémentaire. Le développement de l'Étape 5 à côté et au nord de la décharge existante est le même pour les deux méthodes alternatives. La première méthode alternative consiste à aménager quatre étapes supplémentaires orientés est-ouest à l'intérieur des futurs terrains, à l'est du site existant. La deuxième méthode alternative consiste à aménager trois étapes supplémentaires orientés nord-sud à l'intérieur des futurs terrains, à l'est du site existant. Un système de gestion des eaux pluviales sera construit composé de fossés autour du périmètre de chaque étape et d'un bassin de rétention situé au nord des nouvelles étapes. Pour les deux méthodes alternatives, la conception des étapes sera cohérente avec la conception de la décharge existante de l'EOWHF. Un écran visuel sera construit le long des périmètres nord et est et sur une partie du périmètre sud constitué de bermes en terre et/ou de végétation. Une nouvelle entrée de route sera construite à partir du chemin Lafèche, qui comprendra une nouvelle installation de pesée. Les deux méthodes alternatives continueront d'utiliser les procédures d'exploitation établies actuellement en place à l'EOWHF et maximiseront l'utilisation de l'infrastructure existante du site. Les informations du projet et de l'évaluation environnementale sont disponibles sur le site Internet du projet <https://gflenv.com/moose-creek-landfill-expansion>.



GFL Environnemental tiendra une journée **portes ouvertes au public** pour fournir une mise à jour sur le projet, l'évaluation d'alternatives et présenter les résultats de l'évaluation comparative qui a été réalisée pour identifier l'alternative favorisée pour le projet. Les membres du public, des agences, des communautés autochtones et toute autre personne intéressée sont encouragés à assister aux Portes ouvertes prévues pour **mercredi le 20 juillet 2022, à l'aréna de Moose Creek, 9, rue Munroe, Moose Creek (Ontario), entre 16 h à 20 h.**

Vous êtes encouragé à être présent et à participer en posant des questions et en nous fournissant vos commentaires sur l'évaluation des méthodes alternatives. En plus de votre présence aux portes ouvertes au public, nous vous invitons à nous soumettre vos commentaires par la poste, par courrier électronique ou par fax à la personne contacte du projet mentionné ci-dessous. Si vous désirez être ajoutés à notre liste de diffusion de projets ou avez des questions concernant le projet, veuillez communiquer avec :

M. Greg van Loenen, Agent de conformité environnemental
GFL Environmental Inc.
17125, chemin Lafèche, Moose Creek (Ontario) K0C 1W0
Téléphone : 613-538-2776, poste 2223
Télécopieur : 613-538-2779
Courriel : gvanloenen@gflenv.com

Tous les renseignements personnels inclus dans une présentation – comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété – sont recueillis, conservés et communiqués par le ministère de l'Environnement, Conservation et Parc à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale ou sont recueillis et conservés aux fins de la création d'un document accessible au grand public conformément à l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection de la vie privée. Les renseignements personnels que vous soumettez seront compilés dans un dossier public qui est accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs au 416-327-1434.